



APRÈS LA 3^{ème}

Année 2018-2019

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

37 bis rue Maurice Berteaux - ERMONT

Tél. 01 34 15 71 60

cio-ermont@ac-versailles.fr

www.ac-versailles.fr/cio-ermont



VOIE PROFESSIONNELLE



40 % d'enseignement général
50 % d'enseignement professionnel



Préparer un diplôme professionnel, apprendre un métier

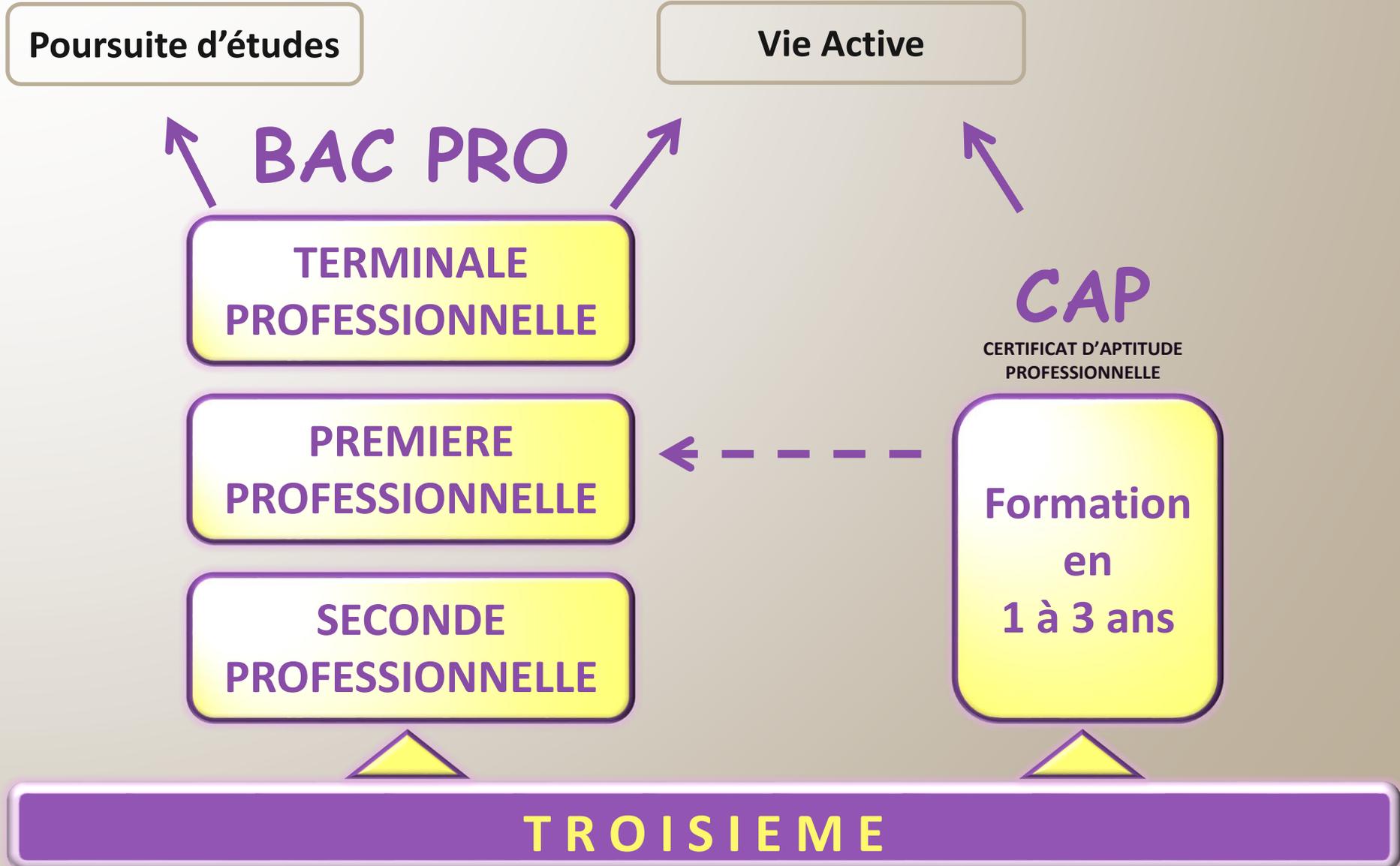
Des journées de classe organisées différemment du collège:

- ✓ **Des enseignements généraux** (français, maths, histoire-géo, langues vivantes, EPS, physique et chimie, arts appliqués).
- ✓ **Des enseignements professionnels** (en atelier, laboratoire ou salle informatique)
 - afin d'y apprendre les techniques et les gestes professionnels
 - à l'aide d'outils et matériels spécifiques.
- ✓ **Des périodes de formation en milieu professionnel :**
 - 12 à 16 semaines en CAP réparties sur les 2 ans.
 - 22 semaines en Bac professionnel réparties sur les 3 ans.

La transformation de la voie professionnelle : rentrée 2019

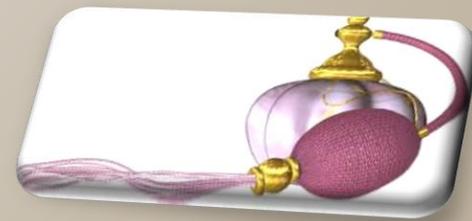
- ✓ **Test de positionnement** à l'entrée au lycée pour les élèves de 2nde professionnelle et de 1^{ère} année de CAP : permet d'obtenir un profil individuel de chaque élève.
- ✓ **Accompagnement personnalisé** et adapté à chaque élève.
- ✓ **Accompagnement au choix de l'orientation.**
- ✓ **La 2nde professionnelle** sera progressivement organisée par **famille de métiers** : parcours de l'élève plus progressif et plus lisible.
Exemple : *Métiers de la relation client.*
- ✓ **Des cours en "co-intervention"** : des enseignements professionnels seront donnés par l'enseignant référent, qui sera parfois accompagné par un enseignant de français ou de mathématiques.
Objectif : rendre plus "concrets" les enseignements généraux et leur donner du sens.
- ✓ Le **CAP** pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans.

Parcours de la voie professionnelle



CAP accueillant principalement les élèves de 3^{ème} générale Académie de Versailles

- **Accessoiriste réalisateur**
- **Accompagnement éducatif petite enfance**
- **Agent de sécurité**
- **Arts de la broderie**
- **Charpentier bois**
- **Coiffure**
- **Conducteur d'engins : travaux publics et carrières**
- **Conducteur routier marchandises**
- **Ebéniste**
- **Esthétique, cosmétique, parfumerie**
- **Signalétique et décors graphiques**



Alternance

La formation professionnelle après la 3ème
sous contrat d'apprentissage



CAP

Bac Pro en 3 ans

Ces diplômes de formation professionnelle peuvent être préparés en alternance.

Un **contrat de travail** doit être signé entre le jeune, un employeur et un Centre de Formation d'Apprentis (CFA).

Cette démarche doit être faite par la famille.

Alternance

Le principe :

- Temps partagé entre l'entreprise et le centre de formation.
- Statut de salarié et non d'étudiant.
- Attention à la charge de travail importante.



Quelques conseils pour chercher une entreprise :

- Commencer tôt et faire jouer son réseau relationnel.
- Consulter les annonces de la presse, de Pôle Emploi, les sites internet des entreprises.
- Participer à des forums, aux salons, aux journées « Portes ouvertes ».
- Faire des candidatures spontanées en adressant CV et LM.
- Tenir un journal de bord de ses démarches/relancer par téléphone après 8-10 jours si pas de réponse (préparez votre appel).



Le salaire des apprentis

Age	1 ^{ère} année de contrat	2 ^e année de contrat	3 ^e année de contrat
Moins de 18 ans	410,73 €	593,27 €	836,67 €
De 18 à 20 ans	654,12 €	775,82 €	1 019,22 €
21 ans et plus	806,24 €	927,94 €	1 186,55 €

Rémunération brute minimale au 1^{er} janvier 2019





VOIE GENERALE

ET

TECHNOLOGIQUE



Grande place aux cours théoriques



Organisation de la classe de 2^{nde} générale et technologique

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Enseignements	Nombre d'heures par semaine	Accompagnement	2 enseignements optionnels au plus
Français	4 h	Accompagnement personnalisé selon les besoins des élèves + Accompagnement au choix de l'orientation (54h)	1 enseignement général au choix +
Histoire-géographie	3 h		
Langue vivante 1	5 h 30		
Langue vivante 2			
Mathématiques	4 h		
Physique-chimie	3 h		
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30		
Sciences économiques et sociales	1 h 30		
Sciences numériques et technologie	1 h 30		
Éducation physique et sportive	2 h		
Enseignement moral et civique	18 h / an		

2 enseignements optionnels au choix

1 enseignement général parmi		1 enseignement technologique parmi	
<input type="checkbox"/> Arts : au choix parmi arts plastiques, cinéma - audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre	3h	<input type="checkbox"/> Atelier artistique	72h/an
<input type="checkbox"/> Arts du cirque	6h	<input type="checkbox"/> Biotechnologies	1h30
<input type="checkbox"/> Ecologie – agronomie – territoires – développement durable *	3h	<input type="checkbox"/> Création et culture – design	6h
<input type="checkbox"/> Education physique et sportive	3h	<input type="checkbox"/> Création et innovation technologiques	1h30
<input type="checkbox"/> Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec	3h	<input type="checkbox"/> Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives *	3h
<input type="checkbox"/> Langue vivante C	3h	<input type="checkbox"/> Management et gestion	1h30
		<input type="checkbox"/> Pratiques professionnelles *	3h
		<input type="checkbox"/> Pratiques sociales et culturelles *	3h
		<input type="checkbox"/> Santé et social	1h30
		<input type="checkbox"/> Sciences de l'ingénieur	1h30
		<input type="checkbox"/> Sciences et laboratoire	1h30

Les enseignements optionnels latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

* Enseignements assurés uniquement dans les lycées agricoles.

Après la 2^{nde} générale et technologique

- DUT (2 ans)
- Université : LMD (3, 5, 8 ans)
- CPGE (2 ans) + grandes écoles (3 ans)
- Écoles spécialisées (3 à 5 ans)

- BTS et DUT (2 ans)
- Écoles spécialisées (3 à 5 ans)
- CPGE réservées aux bacs techno

Bac général

Bac technologique

L'enseignement théorique accorde une grande place à l'expression écrite.

Choix de 3 spécialités en 1^{ère}, puis 2 en T^{ale}.

T^{ale}

1^{ère}

Voie générale

T^{ale}

1^{ère}

Voie
technologique

8 séries où cours théoriques alternent avec travaux dirigés (dossiers, cas concrets et manipulations).

2^{nde} générale et technologique



CALENDRIER ET PROCEDURES D'ORIENTATION





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

RENTÉE 2019 - Académie de VERSAILLES

FICHE DE DIALOGUE¹
pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE TROISIÈME

► ► 2^{ème} trimestre
Vœux provisoires
Premiers projets

ÉTABLISSEMENT

.....

.....

Téléphone : Télécopie :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant : Sexe :

Nom Prénom de l'élève : Date de naissance :/...../.....

Professeur principal : Classe fréquentée :

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :

1^{ER} SEMESTRE ou 2^E TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique
Vous pouvez préciser les enseignements optionnels ou, pour la seconde spécifique, la spécialité :
EO1/spécialité : EO2 :

2^{de} professionnelle
 sous statut scolaire sous statut d'apprenti
Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers :

1^{re} année de CAP
 sous statut scolaire sous statut d'apprenti
Vous pouvez préciser la spécialité :

À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

..... Classe fréquentée :

1^{ER} SEMESTRE ou 2^E TRIMESTRE : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

- 2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique Favorable Défavorable Réservé
Enseignements optionnels conseillés - EO1 : EO2 :
- 2^{de} professionnelle Favorable Défavorable Réservé
Spécialité ou famille de métiers conseillée :
- 1^{re} année de CAP Favorable Défavorable Réservé
Spécialité conseillée :

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :
..... Spécialité/EO :

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et les recommandations éventuelles :
.....

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre.

RETOUR DE LA FAMILLE

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

➤ L'élève et sa famille émettent des intentions d'orientation sur la **fiche de dialogue**.

➤ Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre donne un premier avis sur les choix de l'élève et de sa famille.

2^e SEMESTRE ou 3^e TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Choix définitif(s)

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique
 Vous pouvez préciser les enseignements optionnels (EO) ou, pour la seconde spécifique, la spécialité :
 EO1/spécialité : EO2 :

2^{de} professionnelle
 sous statut scolaire sous statut d'apprenti
 Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers :

1^{re} année de CAP
 sous statut scolaire sous statut d'apprenti
 Vous pouvez préciser la spécialité :

À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /

..... Classe fréquentée :

2^e SEMESTRE ou 3^e TRIMESTRE : PROPOSITION(S) DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

- 2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique Oui Non
 Enseignements conseillés - EO1 : EO2 :
- 2^{de} professionnelle Oui Non
 Spécialité ou famille de métiers conseillée :
- 1^{re} année de CAP Oui Non
 Spécialité conseillée :

Observations du conseil de classe :

Dispositif de mise à niveau conseillé

Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :
 Spécialité/EO :

À le

Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DE LA FAMILLE

Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :
 Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement
 Téléphone : avant le ... / ... /

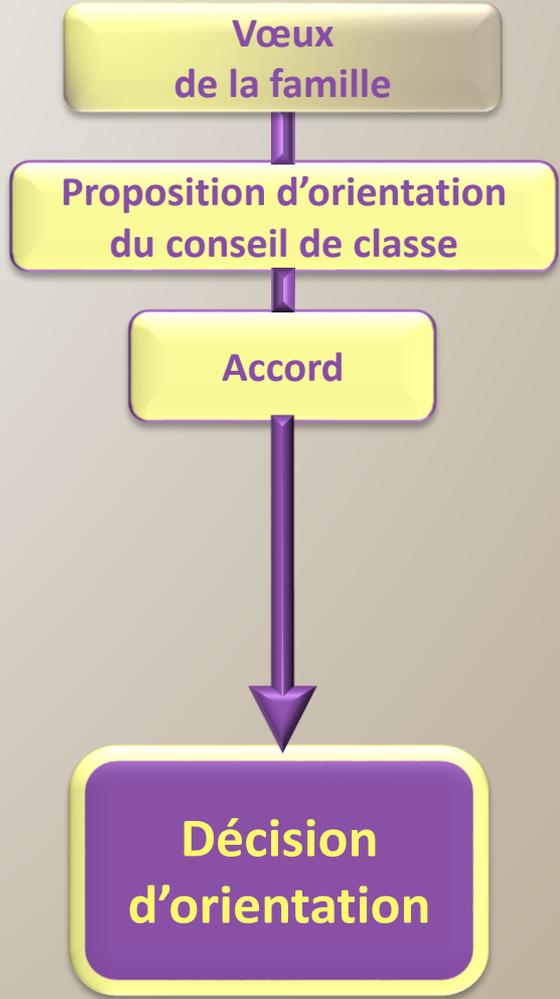
À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /

▶ ▶ 3^{ème} trimestre

Vœux définitifs



ENTRETIEN AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Après entretien avec la famille le/...../..... ,

la décision d'orientation retenue est :

Motivation de la décision si elle n'est pas conforme à la demande de la famille :

À le
Signature du chef d'établissement

**RÉPONSE DE LA FAMILLE
suite à l'entretien avec le chef d'établissement**

- Nous acceptons** la décision du chef d'établissement.
- Nous n'acceptons pas** la décision du chef d'établissement et demandons le maintien dans le niveau de la classe d'origine.
- Nous n'acceptons pas** la décision du chef d'établissement et faisons appel.

Rappel de la réglementation concernant la procédure d'appel :

- vous disposez d'un délai de trois jours ouvrables à compter de la réception de la notification pour faire appel de la décision ;
- les parents de l'élève ou l'élève majeur qui en ont fait la demande écrite auprès du président de la commission d'appel (le directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant), ainsi que l'élève mineur avec l'accord de ses parents, sont entendus par celle-ci. Ils peuvent adresser au président de la commission d'appel tous documents susceptibles de compléter l'information de cette instance ;
- les décisions prises par la commission d'appel valent décisions d'orientation définitives ;
- lorsque la décision d'orientation définitive n'obtient pas l'assentiment des représentants légaux de l'élève ou de l'élève majeur, ceux-ci peuvent demander le maintien dans le niveau de la classe d'origine pour la durée d'une seule année scolaire.

À le

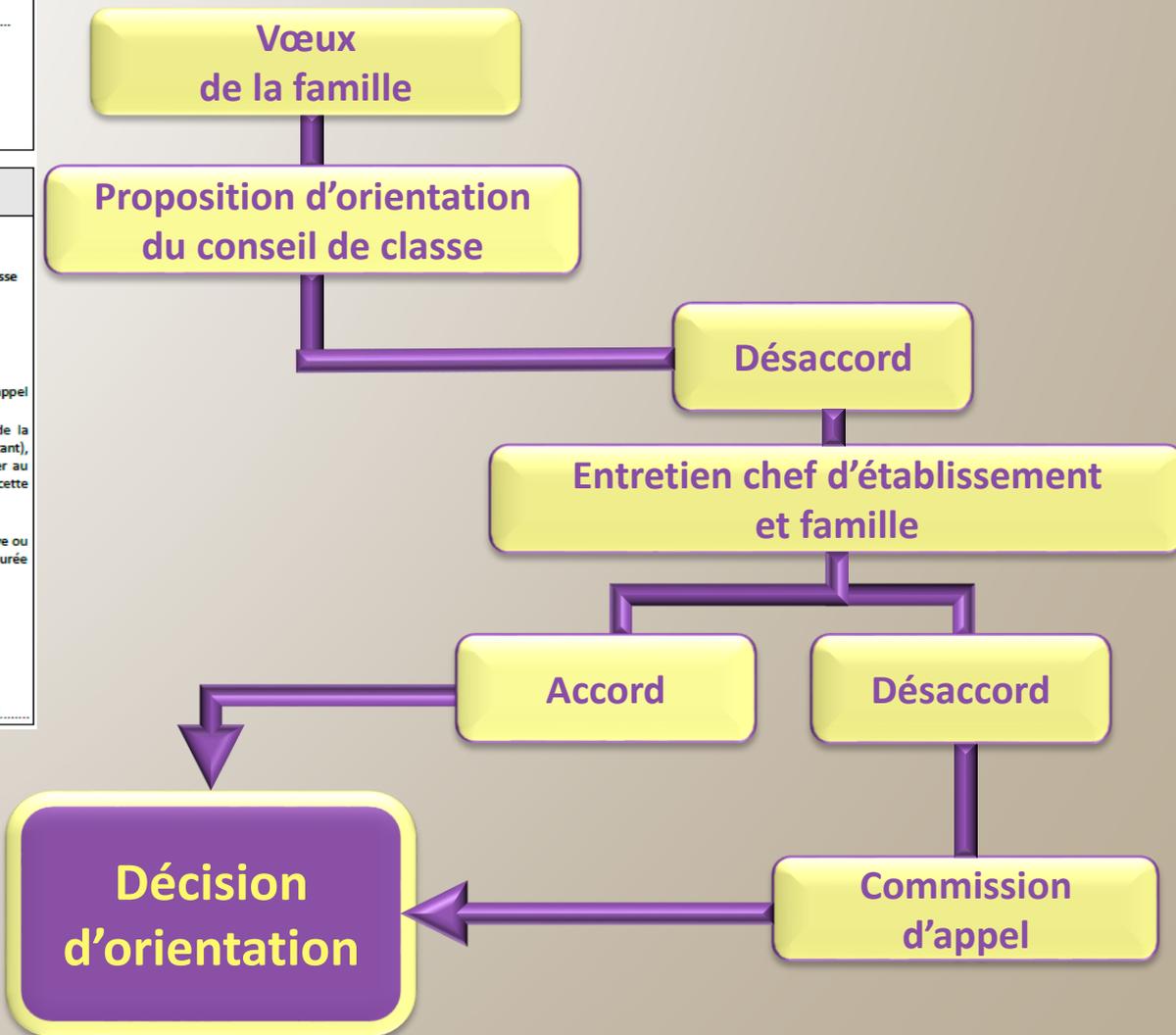
Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

À remettre au chef d'établissement pour le/...../.....

▶ ▶ 3^{ème} trimestre

Vœux définitifs



La fiche de recueil des vœux : support de vos démarches

➤ On peut formuler jusqu'à **5 vœux** pour une admission en 2^{nde} générale et technologique et/ou en CAP ou Bac Professionnel.

Attention:

- ❖ Pour une demande en 2^{nde} GT, toujours mentionner le lycée situé dans votre zone géographique de desserte dans la liste de vos vœux.
- ❖ Attention à la stratégie de choix des BAC PRO pour obtenir une affectation.

Affectation en voie professionnelle

Certains CAP et BAC Professionnels sont plus difficiles d'accès que d'autres :

- ⇒ Les **capacités d'accueil sont limitées.**
- ⇒ La **sélection** se fait sur les notes de toute l'année de 3^{ème} par le logiciel **AFFELNET**. Selon la filière demandée, certaines matières sont plus importantes que d'autres.

Procédure PASSPRO : entretien qui peut rapporter un bonus.
Inscription via le collège du 29 janvier au 10 mai 2019.



Secteurs professionnels concernés:

- Métiers d'art (ébénisterie, mode, industries graphiques, spectacle, signalétique et décor, merchandising, tapisserie d'ameublement et photographie)
- Aéronautique
- Conduite et service dans le transport routier
- Hôtellerie-restauration
- Maintenance motocycles
- Prévention et sécurité
- Santé

Quelques exemples de coefficients pour la rentrée 2018

Pour chaque vœu un barème est établi. En fonction de la formation demandée, certaines matières sont plus importantes que d'autres.

Bac Pro	Français	Maths	Hist/ Géo	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences Techno
Gestion- administration	6	5	4	5	3	3	4
Métiers de l'électricité	4	6	3	4	3	2	8
Accompagnement, soins et services à la pers.	5	4	3	3	4	4	7

Taux d'attraction 2018 (vœux n° 1)

Bassin d'Enghien



Affectation en voie GT

Priorité d'affectation sur la zone de desserte, en fonction du domicile

Assouplissement de la carte scolaire

Parmi les 5 vœux de lycée, les familles peuvent inscrire des vœux de lycées ne relevant pas de la zone de desserte.



Une demande de dérogation est possible, traitées dans la limite des capacités d'accueil, une fois les élèves de secteur affectés :

- 1. Handicap**
- 2. Prise en charge médicale**
- 3. Boursier au mérite et sur critères sociaux**
- 4. Frère et sœur scolarisés dans le même établissement**
- 5. Domicile proche de l'établissement demandé**
- 6. Sportif de haut niveau**
- 7. Autres**

Affectation en voie GT

Affectation en fonction de l'évaluation des acquis :

- Les LV3 à faible diffusion (3h): arabe, chinois, hébreux, japonais et russe
- Seconde spécifique conduisant au bac Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR)

Affectation selon une procédure spécifique :

- Seconde spécifique conduisant au bac Techniques de la Musique et de la Danse et au BT des métiers de la musique (*attestation du conservatoire à fournir*)
- Classe des sections internationales (*évaluation linguistique préalable*)
- Classes des sections menant vers les bacs bi-nationaux (*examen sur dossier*)

Affectation en sections européennes :

En fonction du domicile (critère prioritaire) et de l'évaluation des acquis

Affectation en 2^{nde} GT

Enseignements optionnels :

- ❖ **Création et Culture Design (6h) ⇒ PassCCD**

Une démarche pédagogique d'information :

- **Préparer sa lettre de motivation = lettre guidée obligatoire**
- **Se rendre à l'entretien d'information**
- **Un avis final = avis de l'établissement d'origine + avis de l'établissement référent**



Entretien qui peut rapporter un bonus.

Inscription via le collège du 29 janvier au 10 mai 2019.

Conseils stratégiques

Les capacités d'accueil sont limitées: pour plus de sécurité, faites plusieurs vœux.

Certaines formations sont plus demandées que d'autres: il est recommandé aux familles d'élargir les vœux sur d'autres formations.



Exemple de demande d'affectation en voie pro

Elève souhaitant devenir auxiliaire de puériculture.

VOEUX	FORMATIONS ET SPECIALITES	ETABLISSEMENT DEMANDE
N°1	1 ^{ère} année CAP Accompagnant éducatif petite enfance (2,0/1)	Lycée: Fernand et Nadia Léger Ville: Argenteuil
N°2	2 ^{nde} pro Accompagnement, soins et services à la personne (1,4/1)	Lycée: Louis Jouvét Ville: Taverny
N°3	2 ^{nde} pro Accompagnement, soins et services à la personne (1,6/1)	Lycée: Fernand et Nadia Léger Ville: Argenteuil
N°4	2 ^{nde} pro Accompagnement, soins et services à la personne (1,5/1)	Lycée: Jean-Jacques Rousseau Ville: Sarcelles
N°5	2 ^{nde} pro Services de proximité et vie locale (0,5/1)	Lycée: Louis Jouvét Ville: Taverny

Exemple de demande d'affectation en voie GT

Elève, dont le lycée de secteur est J. Prévert à Taverny et demandant des enseignements non courants.

VOEUX	FORMATIONS	ETABLISSEMENT DEMANDE
N°1	2 ^{nde} GT section européenne	Lycée: Louis Armand Ville: Eaubonne
N°2	2 ^{nde} GT section européenne	Lycée: Gustave Monod Ville: Enghien
N°3	2 ^{nde} GT LV3 russe	Lycée: Jacques Prévert Ville: Taverny
N°4	2 ^{nde} GT	Lycée: Jacques Prévert Ville: Taverny
N°5		Lycée: Ville:

Exemple de demande d'affectation en voie GT et pro

Elève qui souhaite une 2^{nde} GT, mais qui n'est pas sûr d'obtenir une décision d'orientation favorable.

VOEUX	FORMATIONS	ETABLISSEMENT DEMANDE
N°1	2 ^{nde} GT	Lycée: Jacques Prévert Ville: Taverny
N°2	2 ^{nde} pro : métiers de la relation client (2,5/1)	Lycée: Ferdinand Buisson Ville: Ermont
N°3	2 ^{nde} pro : métiers de la relation client (1,8/1)	Lycée: Louis Armand Ville: Eaubonne
N°4	2 ^{nde} pro : métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique (1,3/1)	Lycée: Louis Jouvét Ville: Taverny
N°5	2 ^{nde} pro : métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique (0,5/1)	Lycée: Ferdinand Buisson Ville: Ermont

Affelnet 0

Principe de l'affectation provisoire

Après saisie des notes du 3^{ème} trimestre, **début juin** les établissements auront la liste nominative des élèves non assurés d'obtenir une affectation en voie professionnelle.

Il sera alors possible aux familles de rajouter 2 vœux supplémentaires par rapport à la liste des places vacantes.

Notification d'affectation

A partir de fin juin : résultats d'Affelnet pour la voie générale et technologique et pour la voie professionnelle.



Les établissements d'accueil envoient les notifications d'affectation aux familles.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants dans les établissements du **fin juin - début juillet**.



En l'absence de démarches d'inscription, la place est réputée vacante et susceptible d'être proposée à un autre élève.

Suivi des élèves non affectés en voie pro

Vous pouvez être contactés jusqu'à mi-juillet si vous êtes sur liste supplémentaire.

2nd tour AFFELNET

Les élèves sans affectation doivent s'adresser impérativement le jour de la rentrée à l'établissement d'origine afin de formuler de nouveaux vœux sur les places vacantes.

Ces démarches sont possibles début septembre.



DES RESSOURCES POUR S'INFORMER



➤ **Le stage en entreprise**



➤ **Les mini stages en lycée professionnel, en CFA**

➤ **Les « Journées portes ouvertes » des lycées et des CFA ...**

➤ **La documentation et les logiciels au CDI du collège et au CIO**

➤ **Internet**



- <http://www.secondes2018-2019.fr/>
- Le site académique www.ac-versailles.fr
- Le CIO www.ac-versailles.fr/cio-ermont
- Le Portail Éducation Nationale www.education.gouv.fr
- L'ONISEP www.onisep.fr
- Le CIDJ www.cidj.fr
- Les métiers www.oriane.info
- Le système éducatif agricole public www.educagri.fr
- L'apprentissage en Ile de France www.iledefrance.fr
- Sites des lycées

